

grandes sociétés pétrolières, comptant sur des approvisionnements politiquement sûrs pour la fin des années 1990 et le début du 21<sup>e</sup> siècle, renouvellent leurs bases de données sur le Nord canadien. Une demande actuellement à l'étude concernant l'exportation des réserves de gaz naturel du Delta du Mackenzie ainsi qu'un projet pétrolier dans la Mer de Beaufort, qui aura besoin d'un autre coup de pouce pour parvenir à l'étape de l'exploitation, devraient permettre une amélioration de la situation. Il y a aussi le projet de refuge national de la faune arctique. Tout dépendant de la ligne de conduite adoptée par les Etats-Unis, des projets conjoints Canada-Etats-Unis d'exploration, de développement et de transport verront le jour au cours de la prochaine décennie.

M. Doig fait un rapide survol du passé, commente les politiques actuelles et expose ses vues sur l'avenir de l'industrie du pétrole et du gaz dans le Nord canadien.

### **"Le passé et l'avenir de l'Antarctique"**

**Michel Engler**

Directeur, Expéditions Polaires Françaises

**L'auteur:** Ingénieur diplômé de l'E.N.S.C. de Toulouse, M. Engler a travaillé pendant 10 ans pour des sociétés privées (Solétanche, Colas, Comex) comme spécialiste en mécanique des soles et géotechnique. Depuis 1985, il est responsable du programme d'Ingénierie polaire du territoire des Terres Australes et Antarctiques Françaises et chef du projet piste de Terre Adélie. De plus, depuis 1988, il est Directeur des Expéditions Polaires Françaises.

**Résumé:** L'Antarctique est le seul continent où l'on effectue essentiellement de la recherche scientifique, les principaux domaines d'étude étant la géophysique, la glaciologie, la géologie et la biologie. Les plus récents efforts en matière de recherche scientifique débouchent actuellement sur des réalisations technologiques importantes. Les administrateurs des programmes nationaux sur l'Antarctique doivent maintenant mettre sur pied des projets d'étude et de recherche en technologie de l'ingénieur et en sciences appliquées, notamment lorsque ces aspects entrent en jeu dans les opérations dans l'Antarctique et leur logistique. Dans le sillage d'un nouveau traité sur l'Antarctique, de nouvelles possibilités s'offriront aux exploitants privés pour qu'ils s'engagent davantage dans la mise en valeur de la région pionnière qu'est l'Antarctique. Cependant, le développement industriel offshore de l'Antarctique sera probablement limité, rendant avantageuse une collaboration nord/sud entre la science et l'industrie.